

Porteur du projet :

N° D'ARRIVEE :



DOSSIER DE CANDIDATURE

Appel à projets

Gwadeloup' Festival « OFF »

Edition 2011

Porteur du projet (association/Entreprise) : _____

Adresse: _____

CP : _____ Ville : _____

Site ou blog _____

Nom de la personne responsable du projet : _____

Qualité : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Courriel : _____

1. En tant que porteur de projet artistique et musical, je réponds à l'appel à projets suivant :

Gwadeloup' festival le « off » - 4^{ème} édition du 10 au 13 novembre 2011

2. Je certifie l'exactitude des informations contenues dans le dossier de candidature.

Nom et signature du porteur de projet :

. Les dossiers sont à retirer à partir du **lundi 5 septembre 2011** :

- A la Région Guadeloupe à Basse-Terre
- A l'espace régional du Raizet
- Sur le site internet de la Région Guadeloupe : cr-guadeloupe.fr

. la date limite de dépôt des dossiers complets sous format papier est fixée au
28 septembre 2011

☎ : 0590 80 40 40 poste 4306 ou 4223

REGLEMENT

La région Guadeloupe organise, du 10 au 13 novembre 2011, la quatrième édition du festival régional des musiques caribéennes (Gwadeloup' festival) avec comme invité d'honneur Trinidad.

Cette manifestation qui est désormais annuelle vise à rassembler les têtes d'affiches de la caraïbe dans des genres musicaux variés pour offrir au public guadeloupéen une programmation de grande qualité et créer un événement susceptible d'attirer des visiteurs extérieurs au début de la haute saison touristique. A terme le festival entend se positionner comme le rendez-vous incontournable des musiques caribéennes.

A coté de la programmation officielle qui se déroulera dans les jardins du conseil régional à Basse-Terre et au Vélodrome de Gourdeliane à Baie-Mahault, la région souhaite susciter la mise en place de nombreux événements musicaux, certes de moindre ampleur mais qui par leur qualité et leur spontanéité feront de cette période de festival une grande fête populaire de la musique caribéenne.

La région a décidé d'accorder des subventions à des projets musicaux portés par des structures diverses pendant la période du festival.

Une attention particulière sera portée aux projets se déroulant sur des espaces publics afin que tout un chacun puisse s'approprier le festival.

I - Caractéristiques des projets :

1. les projets doivent consister en des concerts gratuits ou payants, de musiques caribéennes (biguine, compas, zouk, biguine jazz, reggae, ragga, calypso, soca, salsa, merengué,...) ;
2. les projets doivent se dérouler en Guadeloupe mais la nature des lieux n'importe pas (salles de spectacles, salles privées, restaurants, bars, places publiques...) dès lors qu'ils présentent toutes les garanties de respect des règles de sécurité ;
3. les projets doivent se dérouler entre le 10 et le 13 novembre 2011.
4. Les projets peuvent émaner de personnes physiques ou morales par exemple des associations, des organisateurs de spectacles, des entreprises privées,....
5. Les musiciens/groupes musicaux doivent présenter un répertoire original de musiques caribéennes

II - Caractéristique des aides accordées :

La sélection des projets :

Les dossiers seront examinés et classés par un jury spécialisé mis en place à cet effet. Ce jury élabore un rapport à l'attention de la commission des affaires culturelles de la région pour avis, la direction de la culture et de la formation artistique sera chargée de présenter l'ensemble des dossiers retenus à la commission permanente pour validation.

Nature des aides :

Les aides versées par la région ont la nature de subvention à des projets dont les maîtres d'ouvrage sont des porteurs de projet. En aucun cas la région ne peut être considérée comme maître d'ouvrage. Il ne s'agit en aucun cas d'une commande de la région ou d'un marché entre la région et l'organisateur. Les subventions sont versées à une personne morale ou physique organisatrice d'une manifestation dont elle assume l'entière responsabilité notamment au regard de respect des règles relatives à la sécurité et au droit du travail ;

Montant des subventions :

Le montant moyen des subventions sera de 1 500 euros environ par projet avec un montant maximum de 5 000 euros le jury fixera le montant des subventions en fonction des caractéristiques des projets. En fonction de leur originalité, certains projets pourront faire l'objet d'une analyse spécifique.

Versement des subventions :

Chaque projet retenu fera l'objet d'une délibération de la commission permanente du conseil régional précisant le montant de la subvention accordée, les modalités d'organisation de la manifestation que s'engage à respecter l'organisateur ainsi que les modalités de versement de la subvention.

La subvention sera versée en deux fois :

50% à la notification de la décision attribuant la subvention

Le solde sur présentation dans un délai de six mois à compter de la notification de la décision du bilan de la manifestation accompagné des pièces justificatives des dépenses en lien avec l'opération subventionnée (factures, bulletins de salaires des artistes, ...)

L'évaluation de l'appel à projet

Les candidats retenus s'engagent à assister aux réunions de lancement et de bilan de l'appel à projets dont les dates leurs seront communiquées ultérieurement..

III - Pour tout renseignement :

Direction de la culture et de la formation artistique – Service du spectacle vivant

☎ : 0590 80 40 72 / 0590 80 40 40 Poste 43 06 - 42 23

📠 : 0590 80 40 87

Porteur du projet :

IV - PIECES ET INFORMATIONS A FOURNIR :

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE

Pour une association

- Statut
- Déclaration préfecture
- Composition du bureau
- Fiche INSEE
- RIB
- Pièce d'identité des artistes
- Photos numériques des artistes (pour insertion dans le programme du festival)
- Dossier de presse des artistes avec leur biographie
- Déclaration préalable d'embauche des artistes
- autorisation pour prendre et exploiter des images pour chaque artiste concerné (selon modèle ci-après)

Pour une entreprise

- Biographie des artistes
- K bis
- Fiche INSEE
- RIB
- Pièce d'identité des artistes
- Photos numériques des artistes (pour insertion dans le programme du festival)
- Dossier de presse des artistes avec leur biographie
- Déclaration préalable d'embauche des artistes
- autorisation pour prendre et exploiter des images pour chaque artiste concerné (selon modèle ci-après)

Dans le cas où le projet se déroule :

- dans un lieu fermé : fournir l'attestation de licence n° 1, le contrat de location ou de mise à disposition de la structure d'accueil
- dans un lieu public : fournir l'autorisation communale.

AUTORISATION POUR PRENDRE ET EXPLOITER DES IMAGES

Madame, Monsieur (Nom, Prénom) : _____

autorise la Région Guadeloupe à :

- Faire une couverture photographique de la manifestation
- Faire une captation audiovisuelle de la manifestation
- stocker ces images dans les archives de la région Guadeloupe
- diffuser ces images sur le site internet de la région Guadeloupe
- à exploiter ces images sur les supports : flyers, programmes, imprimés, affiches, banderoles, book photos, DVD, à des fins non commerciales pour les besoins de la collectivité régionale.
- Diffuser ces images à titre gratuit, en quantité limitée et précisée par avenant

Dans le cadre du Gwadloup festival le « off » - édition 2011

Pour le projet : intitulé : _____

(Signature) précédée de la mention lu et approuvé – Bon pour acceptation de captation

Porteur du projet :

Les postes « communication » et « Sacem » sont à la charge de la collectivité régionale.
Pour la communication de proximité du projet, un cahier des charges tenu à votre disposition devra être impérativement respecté.

Avant toute publication, les maquettes devront être soumises pour validation.

- A COMPLETER -

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES	MONTANT EN €	RECETTES	MONTANT EN €
Plateau artistique (Salaires et déclaration)		Recettes propres	
Equipe technique et artistique (salaires et déclaration)		Billetterie	
Location du lieu		Subvention sollicitée à la Région	
Location de matériel		Autres	
Autres			
TOTAL :		TOTAL :	

Date de la prestation	
Commune où se déroule la prestation	
Lieu de la prestation	
Description de la prestation et genre musical	
Durée du spectacle proposé	

Personnes impliqués dans le projet :

Nom	Prénom	Fonction (musicien, chanteur, danseur, technicien, manager...)	Instrument pratiqué	Salaire ou défraiement